

Luxembourg, le 20 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Winterlights 2017

Marché solidaire, chalets pour l'artisanat, marché de seconde main et vide-grenier hivernal

Location de chalets et réservation de stands

Du jeudi 23 novembre au dimanche 24 décembre aura lieu le traditionnel marché de Noël sur la place d'Armes et la place de la Constitution.

Comme les années précédentes, les associations qui souhaitent vendre leurs produits au **marché solidaire** pour collecter des fonds pour une œuvre caritative ont la possibilité de réserver l'un des 5 chalets qui seront installés dans la Grand-Rue, à hauteur du « Roude Pëtz ».

Par ailleurs, 5 autres chalets seront réservés aux personnes qui souhaitent vendre leurs **créations artisanales ou artistiques** lors du marché de Noël (p.ex. bijoux, tricot, pâtisserie...). Sachant qu'il est souvent difficile pour les artisans, artistes et personnes privées de financer la location d'un chalet et d'assurer une présence pendant toute la durée du marché, la Ville de Luxembourg propose de mettre à leur disposition un chalet contre une participation financière de 5€/jour du lundi au jeudi et de 25€/jour les vendredis, samedis et dimanches.

Enfin, la Ville organisera un **marché de seconde main le samedi 2 décembre 2017** de 9 heures à 17 heures au hall Victor Hugo à Luxembourg-Limpertsberg, où seront proposés des jouets et vêtements pour enfants ainsi que d'autres objets (livres, petits meubles....) concernant les enfants, ainsi qu'un **vide-grenier hivernal le dimanche 3 décembre 2017**, également de 9 heures à 17 heures au hall Victor Hugo. **Les inscriptions pour les deux marchés seront ouvertes à partir du lundi 16 octobre 2017.** Les frais de participation, s'élevant à 5 € pour un emplacement de 4m x 2,50m, sont à payer au préalable lors de l'inscription auprès du Service des fêtes et marchés (9, rue Chimay, lundi-vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h ou sur rendez-vous). Un seul emplacement sera attribué par personne. Une table et deux bancs par emplacement seront mis à disposition par la Ville de Luxembourg. Ne peuvent participer que les personnes privées qui vendent des objets provenant de leur propre ménage. Sont exclus de la vente tous les articles qui sont interdits par la loi luxembourgeoise, la vente d'animaux ainsi que toute vente de nourriture ou de boissons.

Réservation / Inscription

Les associations et les personnes intéressées par la location d'un chalet ainsi que les personnes souhaitant participer au marché de seconde main peuvent se renseigner et auprès du Service des fêtes et marchés :

Mme Marie-France Lamesch
Petit Passage - 9, rue Chimay
Tél : 4796 – 4299
mflamesch@vdl.lu

Contact presse :

Patricia Kariger

Communication et relations publiques

Ville de Luxembourg

+352 4796 4136

pkariger@vdl.lu